

Orientations budgétaires 2022

**Conseil municipal
20 décembre 2021**



Pourquoi un débat d'orientations budgétaires ?

Identifier les impacts du contexte économique et sanitaire sur la Ville

Comprendre les effets des décisions budgétaires de l'Etat sur la Ville

Affirmer les orientations stratégiques de la Ville pour l'année : trois axes appuyés sur un socle financier en 2022

En tirer les conséquences en termes de construction du budget primitif 2022

Les effets de la conjoncture sur la Ville

L'activité économique

- Récession de 7,9 % en 2020
- Reprise de 5,3 % en 2021 et anticipation de 4 % en 2022
- Inflation forte, 1,5 % en 2021

Les services à la population

- Anticipation d'un premier semestre dégradé, au niveau de 2021 ;
- Espoir d'amélioration du contexte sanitaire sur le second semestre, sans retour à la normale avant 2023

Les conséquences des décisions de l'Etat

Gel des dotations

- Hausse de la composante solidarité urbaine
- Baisse de la composante forfaitaire

Suppression de la taxe d'habitation

- Incertitude sur la compensation à terme
- Incertitudes sur les effets indirects sur les bases de calculs des dotations

Revalorisation des bases

- Coefficient de prudence retenu : 1,1 % (contre 0,2 % en 2021)

Correction à terme du déficit public français

- Une future nouvelle mise à contribution des collectivités au rééquilibrage des finances de l'Etat ?

Trois orientations budgétaires pour 2022

Axe 1

La Ville, toujours au côté des Burgiens en temps de crise

Axe 2

La Ville de 2030 se construit maintenant et accélère sa transition écologique

Axe 3

Bourg : une ville toujours plus agréable à vivre

Socle : des investissements soutenus (16 M€) fondés sur un autofinancement maintenu (6,1 M€)

Les orientations financières de 2022 : un investissement soutenu fondé sur un autofinancement maintenu

Capacité d'autofinancement

- Hausses des dépenses fixées au maximum au niveau des recettes
- Maintien de la capacité d'autofinancement au niveau du budget primitif 2021 (6,1 M€)

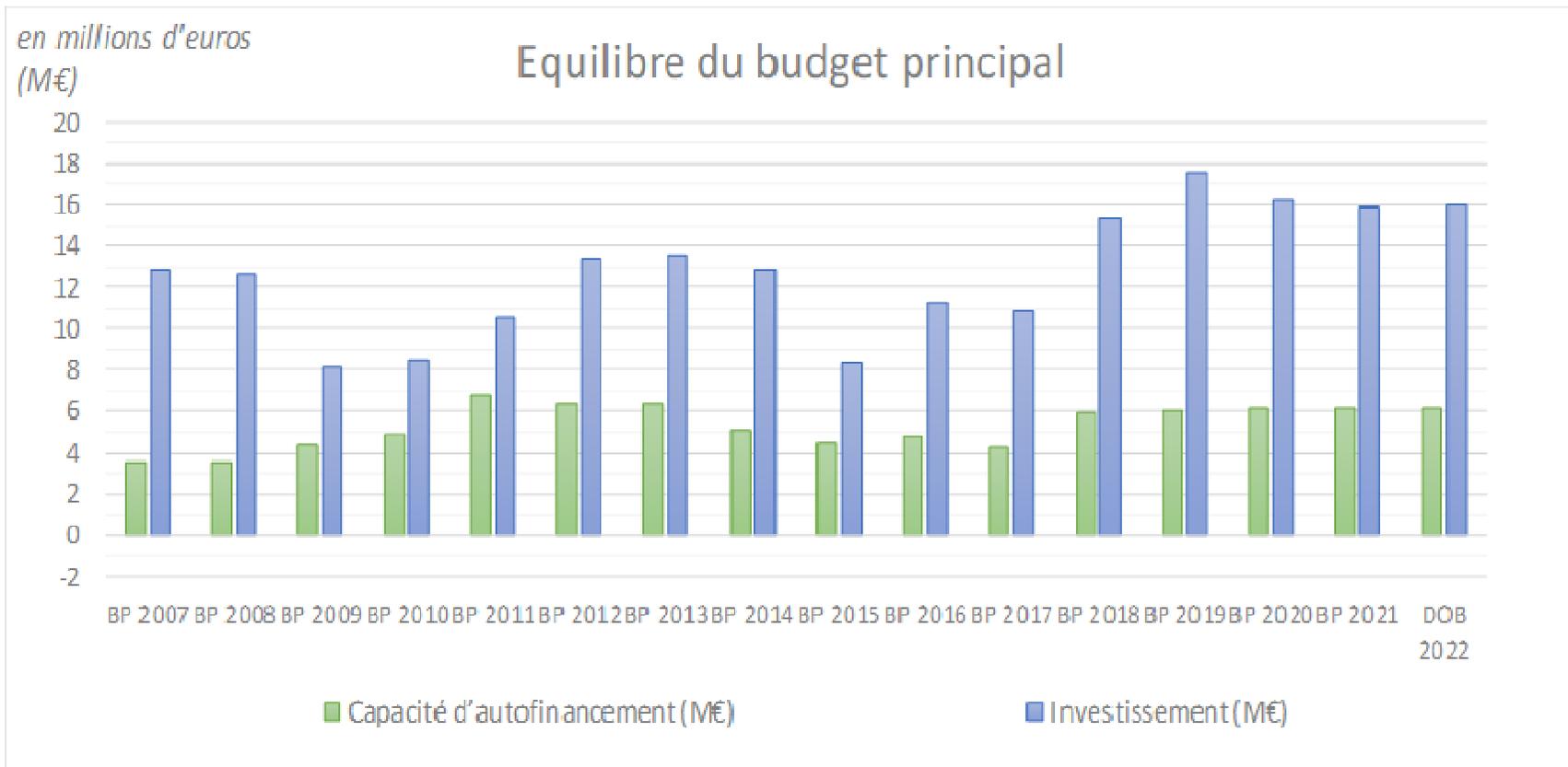
Niveau d'investissement

- Ambition forte et soutenable de 16 M€
- Co-financements en hausse

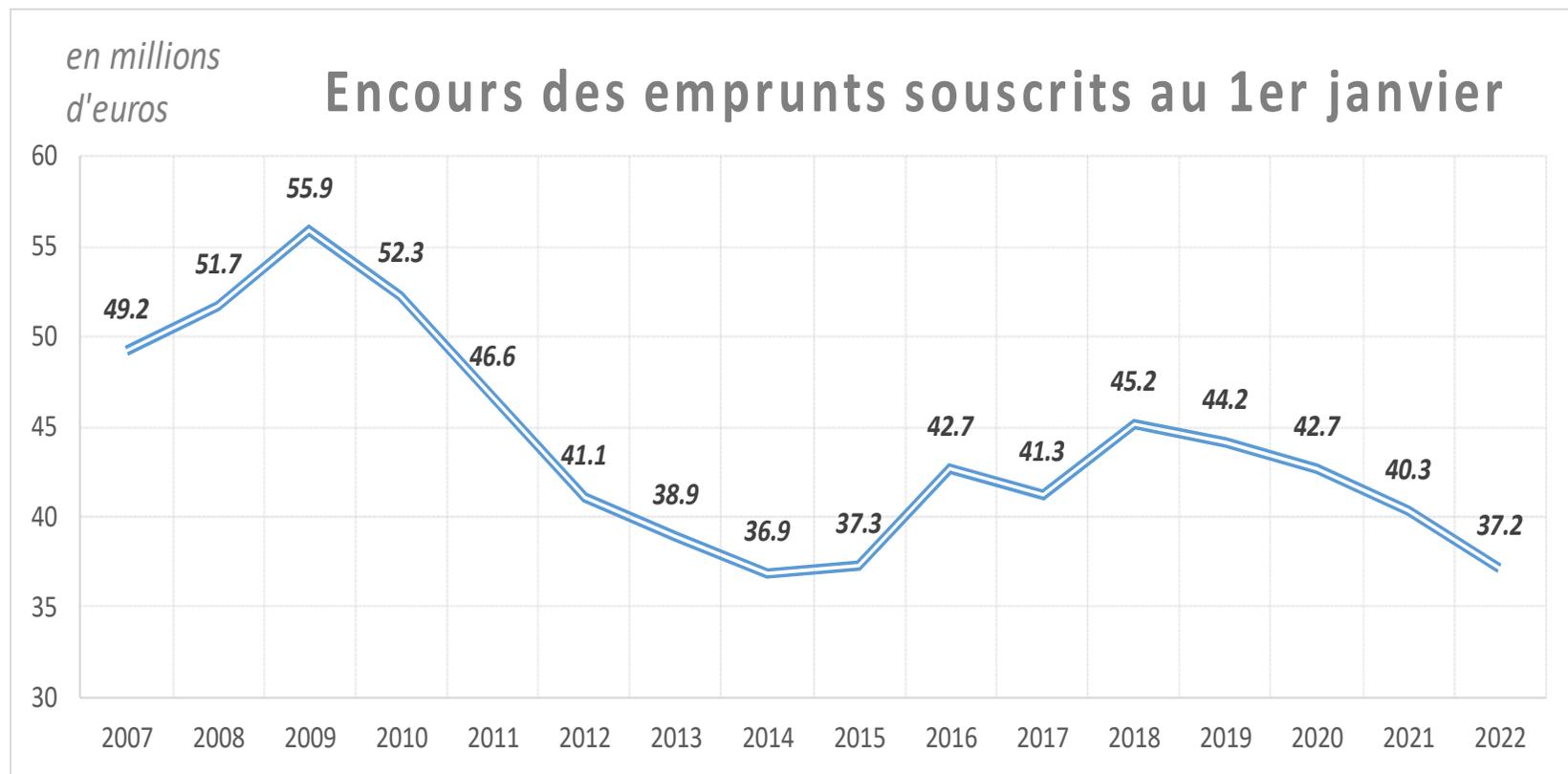
La maîtrise de la dette

- La Ville s'est désendettée de 3,1 M€ en 2021
- Le coût des charges financières se réduit de 14 %

Les orientations financières de 2022 : un investissement soutenu fondé sur un autofinancement maintenu



Les orientations financières de 2022 : un investissement soutenu fondé sur un autofinancement maintenu



Synthèse : la Ville s'appuie sur la solidité de ses indicateurs financiers pour accompagner les Burgiens dans la crise tout en bâtissant la Ville de demain, solidaire, écologique et agréable pour tous

Axe 1

La Ville, toujours au côté des Burgiens en temps de crise

Axe 2

La Ville de 2030 se construit maintenant et accélère sa transition écologique

Axe 3

Bourg : une ville toujours plus agréable à vivre

Socle : des investissements soutenus (16 M€) fondés sur un autofinancement maintenu (6,1 M€)